

Lorient, le 23 décembre 2013



**Compte rendu de  
l'assemblée générale du  
30 novembre 2013**

**Salle Vasari,  
INHA,  
2 rue Vivienne, 75002 Paris**

**Liste des membres présents ou représentés par une procuration :** Armani, S. ; Augier, B. ; Badel, C. ; Barat, C. ; Bardet S. ; Barrandon, N. ; Belayche N. ; Bernard, G. ; Berrendonner, Cl. ; Berthelet, Y. ; Bertrand, J.-M. ; Blaineau, A. ; Bonsangue, M.-L. ; Butterlin, P. ; Cabouret-Lauriou, B. ; Carrez-Maratray, J.-Y. ; Christien, J. ; Cosme, P. ; Costanzi, M. ; Couvenhes, J.-C. ; Crogiez, S. ; Dalaison, J. ; David, J.-M. ; Deniaux, E. ; Des Boscs, F. ; Fauchon-Claudon, Cl. ; Gaillard-Seux, P. ; Gonzales, A. ; Grandjean, C. ; Gregg, C. ; Gherchanoc, F. ; Guilhembet, J.-P. ; Heller, A. ; Hošek, A. ; Huet, V. ; Itgenhorst T. ; Jacquemin, A. ; Jacqmin, Cl. ; Kirbihler, F. ; Laforge M.-O. ; Lalanne, S. ; Lefebvre, S. ; Lenfant, D. ; Legras, B. ; Le Roux, P. ; Le Teuff-Oudot, B. ; Lion, B. ; Marcos, S. ; Ménard, H. ; Michel, C. ; Miroux, G. ; Molin, M. ; Montel, S. ; Moreau, D. ; Nantet, E. ; Nicolas, C. ; Parmentier, E. ; Pichon, B. ; Pittia S. ; Pollini, A. ; Richer, N. ; Robu, A. ; Schettino, M.-T. ; Sebillotte, V. ; Sève, L. ; Traina, G. ; Vigourt, A. ; Wolff, C.

**Liste des membres excusés :** Aubriet, D. ; Avram, A. ; Balandier, Cl. ; Baudry, R. ; Benoist, S. ; Bonnet, C. ; Bouchet, Chr. ; Brélaz, C. ; Bricquel-Châtonnet, F. ; Brun, P. ; Cadiou, Fr. ; Chandezon, C. ; Chankowski, A. ; Chankowski, V. ; Coltelloni-Trannoy, M. ; Damet, A. ; Dana, M. ; Delavaud-Roux, M.-H. ; Faure, P. ; Fröhlich, P. ; Gangloff, A. ; Guieu-Coppolani, A. ; Goncalves, V. ; Gondikas, D. ; Graslin, L. ; Gros Lambert, A. ; Gutsfeld, A. ; Hoët Van Cauwenberghe, C. ; Janniard, S. ; Karila-Cohen, K. ; Lafond, Y. ; Marcellesi, M.-C. ; Mathieu, N. ; Mehl, V. ; Milanezi, S. ; Payen, P. ; Podvin, J.-L. ; Prêteux, Fr. ; Queyrel, A. ; Schneider, P. ; Schwentzel, C.-G. ; Sève, M. ; Sineux, P. ; Tran, N.

La séance est ouverte à 10 h. 10.

Antonio Gonzales ouvre l'Assemblée générale en remerciant les collègues. Il salue chaleureusement la présence de notre collègue Anne Bielman, professeur à l'université de Lausanne venue comme expert étranger pour délivrer le prix SOPHAU 2013.

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel de la trésorière : [francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com)

## **1/ Rapport d'activité du président**

Après avoir rendu hommage à nos défunts (Philippe Gauthier, Bertrand Goffaux, Xavier Lorient, François Villard, Jacques Biarne, André Guillou), le président tient à insister sur la situation difficile que vivent la veuve et les enfants de Bertrand Goffaux qui tentent d'obtenir la reconnaissance du décès de notre collègue comme accident du travail et l'ouverture des droits auxquels cette reconnaissance donnerait lieu.

Cette année, des associations sœurs nous ont transmis des avis de décès dont nous souhaitons vous faire part. Il s'agit de Georgios H. Hourmouziadis (Athènes), Hainz Heinen (Mayence) et Emilio Gabba (Pavie).

Le développement des liens internationaux avec les sociétés sœurs ont d'ores et déjà donné lieu à la formalisation de liens avec nos consœurs italienne, espagnole, américaine et suisse, à la suite de ceux qui ont déjà été institutionnalisés avec la Mommsen Gesellschaft.

Sur le plan national, des rencontres ont déjà eu lieu entre les bureaux de l'APLAES et de la SOPHAU. Il s'agit d'organiser des rencontres et des bureaux communs afin de nous mobiliser ensemble et de défendre la place de l'Antiquité dans la recherche et la formation. Nous avons déjà ajouté à notre liste de diffusion les collègues du CNRS et souhaitons étendre les collaborations au spectre le plus larges des Antiquisants et donc aux autres associations liées à l'étude des mondes antiques.

Le président insiste sur les nombreuses rencontres (**10**) qu'il a eues avec les représentants du MEN, du MESR et de l'IGEN, ainsi qu'avec les Inspecteurs Généraux Présidents des concours de l'Agrégation et du CAPES. Il rappelle le contexte tendu qui a marqué l'année 2013. En effet, dès le mois de janvier les quatre associations des historiens de l'enseignement supérieur ont demandé à rencontrer MM. Filâtre et Fontanille, alors chargés par le MEN et le MESR de la mise en œuvre des ESPÉ. D'emblée, la question de la place des universitaires au sein des ESPÉ et des préparations aux concours du CAPES, PE, PLP, CPE, Documentation a été posée. La réponse ministérielle, avec les « éléments de langage » propres aux ministères, a cherché à convaincre la communauté universitaire du « malentendu » qui affectait notre compréhension des enjeux relatifs à la mise en place des ESPÉ. La place des universitaires sera – nous a-t-on répondu – celle que nous aurons réussi à obtenir dans le cadre des négociations avec les porteurs des ESPÉ à l'échelle de chaque académie et de chaque université. De fait, nous avons souligné la disparité flagrante et dangereuse entre les enseignements disciplinaires et la formation pédagogiques dans les processus de construction des ESPÉ et le déséquilibre entre collègues disciplinaires des UFR et collègues des ESPÉ. Nous avons rappelé ce problème aux Inspecteurs Généraux d'Histoire que nous avons rencontrés par la suite. Ces derniers n'ont pas tenté de lever nos inquiétudes, mais ils ont également fait jouer leur devoir de réserve en affirmant qu'ils n'étaient pas à l'origine de la mise en place des ESPÉ.

Les enquêtes qui ont été menées par la suite ont fait apparaître une grande diversité de solutions, selon les rapports de force entre discipline historique et recherche didactico-pédagogique au sein des universités, et a fortiori au sein des ESPE. Il faut souligner cependant que les Ministères et l'IGEN prennent prétexte de nos réticences à coopérer, en tant qu'universitaires, à la construction des ESPÉ et à la direction des unités d'enseignement didactiques, pédagogiques et de suivi des étudiants.

L'été a été marqué par la crise entre le jury de l'Agrégation et le président nommé par le Ministère. Traditionnellement, le Président (sortant) du jury de l'Agrégation propose au Ministère, après discussion interne au jury, le nom du futur président tel qu'il émane de ce consensus. Bien entendu, *in fine* c'est le Ministre qui nomme le Président en toute liberté. La difficulté a porté sur le fait que le Ministère a décidé de ne pas suivre cet avis et de nommer à

la Présidence un IG, Yves Poncelet, Vice-Président sortant. La nomination d'un IG au lieu d'un universitaire, qui était pressentie dès le début de l'été, a été contestée par le Jury dont une majorité de membres a menacé de démissionner. Alerté par lesdits collègues, j'ai tenté de les dissuader de démissionner et de surseoir à leur décision jusqu'aux rencontres prévues les 23 et 28 septembre 2013 avec le nouveau Président nommé, Yves Poncelet, et les représentants des MEN et MESR, Patrick Lasserre et Philippe Santana. Les collègues ont très majoritairement décidé de démissionner. Cette décision a entraîné un processus de recrutement d'un nouveau jury, auquel la SOPHAU n'a pas souhaité être associée.

La formation du nouveau jury semble en cours. Nous avons rencontré MM. Lasserre et Fontana au Ministère le 10 novembre et avons réaffirmé notre attachement indéfectible au concours de l'Agrégation, au maintien de quatre périodes pour les questions au programme, à son articulation avec le CAPES et à la pérennité des concours nationaux. Les représentants du Ministère ont tenu des propos rassurants. Il nous faut cependant rester mobilisés et solidaires.

Pour preuve, cette fin d'année est marquée par une nouvelle tension entre les associations, le jury du CAPES et le Ministère. En effet, par un arrêté du 19 avril, publié au JORF du 27 avril 2013, le périmètre du CAPES est modifié sans que les associations d'historiens du Supérieur et du Secondaire aient été consultées. Dans une phrase ajoutée à la fin de l'annexe de l'arrêté définissant les nouvelles épreuves du CAPES (cf. ci-joint **Doc. 1 – Arrêté CAPES 19.04.2013**), il est mentionné que le CAPES d'Histoire-Géographie ne porterait plus que sur trois périodes. Cet arrêté pris en catimini et sans consultation a de nouveau mobilisé les quatre associations et l'APHG qui se battent pour obtenir le rétablissement des quatre périodes au CAPES et leur synergie avec les questions de l'Agrégation. Nous avons rencontré, le samedi 7 décembre, Vincent Duclert, Président du Jury du CAPES nommé le 30 août. Ce dernier a montré une « convergence de point de vue » avec notre demande et a adressé un compte-rendu au Ministère dans ce sens. Nous-mêmes adressons un courrier au Ministère (cf. ci-joint **Doc. 2 - CR rencontre V. Duclert du 7 XII 13**). Le 14 décembre, les deux jurys de l'Agrégation et du CAPES ont travaillé sur les questions mises aux concours. S'il n'existe pas d'information officielle, nous pouvons d'ores et déjà souligner que l'action constructive de la SOPHAU a été entendue puisque l'histoire ancienne sera présente au CAPES, à l'Agrégation de Géographie et l'Agrégation interne.

Enfin, Antonio Gonzales souligne que les évolutions que le Ministère tente d'imposer répondent à une évolution globale des projets de formation et de recherche à plus vaste échelle. Alors que nous pouvons faire valoir un principe de subsidiarité, il semble bien que le Ministère souhaite plutôt aligner nos modes de formation et de recrutement sur les standards de l'Union Européenne et de l'OCDE, qui sont notamment la bivalence – au minimum, la régionalisation des recrutements (Projets RIS 3 pour la recherche), l'alignement des statuts. On notera que les différents projets que tente d'imposer aujourd'hui le Ministère contribuent à notre défiance vis-à-vis de certaines réformes transformant les études, les concours et la recherche en France.

Jean-Michel David, Jacqueline Christien, Nicole Belayche, Nicolas Richer, Brigitte Lion, Edith Parmentier, Anna Heller, Jean-Christophe Couvenhes... prennent la parole.

Le rapport du président est ensuite soumis au vote de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité.

À la suite du rapport, une motion est présentée par le bureau de la SOPHAU, discutée et amendée par les membres présents. Un débat s'engage afin d'améliorer le texte de la motion, ci-après.

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel de la trésorière : [francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com)

« Nous nous opposons absolument à la mise en place d'un système de rotation de 3 questions au CAPES sur les 4 questions présentes au programme de l'agrégation, ce qui impliquerait qu'une période disparaisse durant 2 ans de la préparation au concours, sur un cycle de 8 ans, car dans le cadre de nos missions de service public :

- Nous préparons les étudiants aux épreuves écrites du CAPES, dans toutes leurs dimensions, scientifique, méthodologique, didactique et épistémologique, et sommes considérés comme experts en la matière ; nous estimons à ce titre qu'un étudiant préparatoire au CAPES peut assumer la préparation de 4 questions, une par période historique.
- Nous sommes des enseignants, préparateurs aux concours, pour la majorité certifiés et/ou agrégés et nous estimons que seul l'apprentissage des enjeux scientifiques, méthodologiques, didactiques et épistémologiques propres à chaque période peut offrir aux futurs enseignants des Collèges et Lycées l'autonomie nécessaire pour appréhender toute question chronologique à l'intérieur de chaque période.
- Nous sommes des chercheurs, docteurs et/ou HDR et nous estimons que notre mission est de diffuser et de vulgariser les acquis de la recherche propres à chaque période historique.

Il est irrecevable d'opposer au rétablissement des quatre périodes de l'histoire le seul principe de l'égalité du nombre de questions entre l'histoire et la géographie au programme du CAPES d'Histoire-Géographie. L'égalité du nombre ne vaut pas équité. En outre, l'égalité entre Histoire et Géographie est déjà acquise par le nombre d'épreuves et les coefficients. C'est pourquoi nous demandons que soient rétablies dans le futur CAPES les 4 périodes de l'histoire à parité.

Nous avons pleinement conscience de ce que peut être la lourdeur d'un programme de préparation au CAPES mais nous réaffirmons l'indispensable et nécessaire maintien de l'articulation des 4 questions d'Histoire aux programmes du CAPES d'Histoire-Géographie et de l'Agrégation d'Histoire, au nom de la défense de la culture historique.

Nous demandons à ce que soient définis, à la suite d'une concertation entre les deux jurys présidés par deux IGEN, des intitulés propres au CAPES, qui soient enchâssés dans ceux des questions de l'Agrégation, afin que soit possible un tronc commun de préparation et que puissent émerger de futurs agrégés parmi les étudiants préparant le CAPES ».

La motion est mise au vote : Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : à l'unanimité.

## **2/ Rapport financier du trésorier**

Christophe Badel indique que l'embellie de l'année dernière n'aura été que de courte durée puisque nous sommes à nouveau en déficit (plus de 1000€). Un tel résultat découle de la stagnation des recettes, qui sont restées identiques à l'année précédente alors même qu'il s'agissait d'une « année à annuaire ». On peut s'interroger sur l'impact financier positif (en terme de stimulation des cotisations) de l'annuaire. En revanche, son impact financier, en terme de dépenses, n'est pas douteux puisqu'il a coûté près de 2000€. Ce coût explique en partie l'augmentation des dépenses, provoquée aussi par les nouvelles missions de la

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel de la trésorière : [francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com)

SOPHAU (participation aux *Rendez-Vous de Blois* ou au colloque de notre consœur allemande). Ce constat ne doit pas amener à remettre en cause ces nouvelles missions, condition de notre rayonnement, mais à comprendre que seule une rentrée plus régulière des cotisations pourra permettre de les assurer (actuellement, un adhérent paie en moyenne une année sur trois).

Violaine Sebillotte indique la possibilité pour les membres d'une association de payer leurs cotisations en ligne par PayPal sur le site internet de cette association. Sabine Lefebvre souhaiterait qu'un état individuel de cotisation puisse être adressé à chaque membre.

Cf. ci-joint : **Doc. 3** - *Bilan financier 2013 de la SOPHAU*.

Le rapport du trésorier est ensuite soumis au vote de l'assemblée. Il est approuvé à l'unanimité. Quitus est donc donné au trésorier pour sa gestion.

### **3/ Remise du Prix de la SOPHAU 2013**

Le jury était constitué de Anne Bielman de l'université de Lausanne, présidente, et des membres du bureau de la SOPHAU. Treize thèses ont été expédiées et réceptionnées par le bureau en 2013, avant la date limite du 15 mai 2013, mais l'une d'elle a été écartée du concours, car elle ne relevait pas du champ disciplinaire que récompense le prix. Conformément au règlement du Prix SOPHAU qui stipule que « la thèse doit avoir été soutenue l'année en cours du concours, ou dans les deux années précédentes », le bureau a décidé de faire également concourir les thèses non publiées reçues à l'occasion du prix SOPHAU 2012, soit 7 dossiers.

Ce sont donc  $12 + 7 = 19$  dossiers qui ont été examinés, chaque thèse bénéficiant de deux rapports rédigés par les membres du bureau. Une réunion du bureau dédiée au prix SOPHAU a permis de faire émerger, cette année, trois thèses. Le jury a été sensible à l'aspect scientifique et novateur de la recherche ainsi qu'à la qualité formelle permettant une publication rapide. Il n'y a pas de classement.

Les 12 nouveaux dossiers reçus :

1/ BONNIN Grégory, « L'impérialisme athénien vu des Cyclades (478-338 a.C.) », dir. Patrice Brun (Bordeaux 3), 08 septembre 2012.

2/ CANNAVO Anna, « Histoire de Chypre à l'époque archaïque : analyse des sources textuelles », co-dir. Carmine Ampolo (Pise, Italie), Jean-Claude Decourt (Lyon 2), 19 novembre 2011.

3/ FAUCHON Claire, « De la *xenia* païenne à l'*aksenia* monastique : définition, représentations et pratiques de l'hospitalité dans les communautés grecques et syriaques de Grande Syrie (IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.) », co-dir. Bernadette Cabouret-Laurieux (Lyon 3) et G. Bohas (ENS Lyon), 29 novembre 2012.

4/ FIALON Sabine, « *Mens immobilis*. Recherches sur le corpus latin des actes et passions d'Afrique romaine (II<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.) », co-dir. Chr. Hamdoune (Montpellier 3) et J. Meyers (Montpellier 3), 7 décembre 2012.

5/ HOSEK Anne-Rose, « Territoires et religions en contacts : la colonie romaine de Berytos, de sa fondation au III<sup>e</sup> siècle de notre ère », dir. N. Belayche (EPHE 5<sup>ème</sup> section), 08 décembre 2012.

6/ JACQMIN Claire, « Les femmes et l'expression du pouvoir politique dans les cités grecques d'Homère à la fin de la période archaïque », co-dir. P. Sineux (Caen) et Fr. Ruzé (Caen), 8 décembre 2012.

7/ LE TEUFF-LOUDOT Béatrice, « *Census* : les recensements dans les provinces de l'empire romain d'Auguste à Dioclétien », co-dir. J. France (Bordeaux III) et J.-L. Ferrary (EPHE, 4<sup>ème</sup> section), 1<sup>er</sup> décembre 2012

8/ OLIVIER Julien, « *Arché et Chrémata* en Égypte au II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (204 – 81 av. J.-C.). Étude de numismatique et d'histoire », dir. Arnaud Suspène (Orléans), 20 novembre 2012.

9/ PERRIER Amélie, « Les Étolien dans l'Antiquité. Essai d'histoire des représentations », dir. Olivier Picard (Paris 4), 10/11/2012.

10/ PRIM Joëlle, « Histoire de l'Aventin : limites, fonctions urbaines et rôle symbolique d'un quartier romain (II<sup>e</sup> s. av. J.-C. – 49 ap. J.-C.) », dir. Cl. Moatti (Paris 8 – Univ. Of Southern California), 12 juin 2012.

11/ RENAUD Audrey, « Alimentation carnée et gestion des populations animales sur le territoire de Nîmes (Hérault et Gard, II<sup>e</sup> s. av.-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) », co-dir. A. Gardeisen (CNRS) et D. Lefèvre (Montpellier III), 12 novembre 2012.

12/ RIVOAL Marion, « La vie rurale en Syrie centrale à la période proto-byzantine », dir. B. Geyer (CNRS - Lyon 2), 15 mars 2011.

Irrecevable : 13/ TAKAGI Yumiko, « Les hauts dignitaires messagers impériaux à Ise au XII<sup>e</sup> siècle », dir. C. Von Verschuer (EPHE, 5<sup>ème</sup> section), 4/04/2012.

Les 7 thèses ayant concouru en 2012, non encore publiées et retenues pour concourir en 2013 :

1/ ACKERMANN Delphine, « *Aixonè* : recherches épigraphiques et archéologiques sur l'histoire d'un dème de l'Attique », U. de Neuchâtel et U. Nancy II, co-dir. D. Knoepfler et C. Feyel, 22 octobre 2010

2/ BARDOT Anne, « Les coquillages en Gaule romaine, entre Méditerranée et Rhin. Approche socio-économique et socio-culturelle », U. Bordeaux 3, dir. Fr. Tassaux, 11 décembre 2010.

3/ BRASSOUS Laurent, « Les villes de la péninsule Ibérique au III<sup>e</sup> s. p. C. », U. Bordeaux 3, dir. J.-M. Roddaz, 20 décembre 2010.

4/ CARRARA Aurélie, « La fiscalité des échanges extérieurs dans le monde grec (Égypte exclue) du VI<sup>e</sup> a. C. à la conquête romaine », dir. Alain Bresson, U. Bordeaux 3, 26 novembre 2011.

5/ DROST Vincent, « Le monnayage de l'empereur Maxence (306-312 ap. J.-C.) et l'histoire politique et économique de la fin de l'époque tétrarchique », co-dir. M. Christol et Sylviane Estiot (CNRS), Univ. Paris I Panthéon-Sorbonne, 26 mars 2011.

6/ FOULCHE Anne-Laure, « Le paysage balnéaire de Rome dans l'Antiquité : aspects topographiques, juridiques et sociaux », Univ. Grenoble, dir. M. Tarpin, 7 décembre 2011.

7/ PASSET Laure, « Refus du luxe et frugalité à Rome. Histoire d'un combat politique (fin III<sup>e</sup> s. av. J.-C. – fin II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) », Univ. Lyon 2, dir. Y. Roman, 28 novembre 2011.

La Présidente du jury désigne comme lauréate du Prix SOPHAU 2013 : **Béatrice Le Teuff-Oudot.**

Dans cette thèse, où sont tour à tour étudiés le lien entre le recensement et l'impôt, les procédures de recensement et enfin le cadre institutionnel et la dimension politique du recensement, Anne Bielman a été sensible aux réflexions novatrices conduites, notamment sur la fréquence des procédures de recensement et leurs liens avec la situation financière de l'Etat, sur la formule fiscale individuelle des habitants de l'Empire, sur l'espace fiscal provincial et la capacité productive des terrains, sur la complémentarité entre cités et provinces dans les procédures de recensement et sur la décentralisation de certaines responsabilités, sur l'enregistrement des données dans les archives municipales, les archives provinciales et les archives des bureaux palatins, enfin sur les rapports entre recensement et autorités politiques, le recensement apparaissant au bout du compte comme une pièce centrale du « dialogue fiscal » entre l'Etat et les habitants de l'Empire, entre le pouvoir central et les communautés provinciales ou municipales. Sur le plan formel, la structure rigoureuse du travail, l'organisation pertinente de la matière, la clarté rédactionnelle et le caractère à la fois dense et

mesuré du propos font de cet ouvrage une réussite, permettant à son sens qu'il soit publié tel quel ou presque.

Béatrice Le Teuff-Oudot, qui enseigne dans le Secondaire et a obtenu une autorisation d'absence de la part de son chef d'établissement, adresse des remerciements.

Il est rappelé que le chèque de 1500€ sera directement adressé à l'éditeur sur présentation du devis pour la publication qui devra intervenir dans un délai de 2 ans à compter de l'annonce du résultat, le 30 novembre 2013.

#### **4/ Lancement de la campagne de l'Annuaire Papier 2014 à partir l'annuaire en ligne sur : <http://sophau.univ-fcomte.fr/>**

La campagne de lancement de l'annuaire Papier 2014 est lancée. Vous disposez de quelques mois pour mettre à jour votre fiche dans l'annuaire en ligne de la SOPHAU. Vous avez dû recevoir un identifiant (login) composé de 7 lettres : la première de votre prénom + les six premières lettres de votre nom (cf. ci-joint : **Doc. 4** - Liste des identifiants) ; nous vous rappelons que le mot de passe commun à tous (et que vous pouvez modifier) est : **AAkFdB32**

Si vous ne possédez pas d'identifiant (soit qu'il n'a pas encore été créé, soit que vous l'avez égaré, soit pour toute autre raison), prenez contact avec nous, sans trop attendre.

La date limite des modifications est fixée au **15 septembre 2014** : après cette date, il sera procédé à une extraction et aucune modification ne sera plus possible.

Nous attirons particulièrement votre attention sur le fait que l'annuaire papier contient des informations personnelles (adresse, numéro de téléphone) qui ne figurent pas dans l'annuaire en ligne.

Un certain nombre d'exemplaires papiers seront édités. Il est envisagé de dématérialiser également l'annuaire sous la forme d'un fichier PDF nominatif afin d'en faciliter la distribution.

Le réseau des correspondants sera activé à la rentrée 2014 afin de mettre à jour le liste des collègues exerçant dans les établissements du supérieur : cette liste, située en fin d'annuaire, est un autre élément qui ne figure *que* dans l'annuaire papier ou PDF.

#### **5/ Projet de création sur le site internet des « Archives de la SOPHAU » à partir des fonds Jehan Desanges et Françoise Thélamon :**

Cette nouvelle rubrique permettra de télécharger tous les comptes-rendus disponibles des diverses assemblées générales et journées de printemps de notre association depuis les origines.

La SOPHAU est née le 14 mai 1966 à la Maison des provinces françaises de la Cité universitaire internationale, sous la présidence de William Seston, MM. P. Vidal-Naquet et N. Duval étant secrétaires, MM. P. Lévêque et J. Rougé vice-présidents, M. A. Chastagnol étant trésorier.

Extraits du Procès verbal de la séance du 14 mai 1966 :

« M. Seston donne lecture du projet de statuts. L'assemblée adopte le titre de 'Société des professeurs d'histoire ancienne de l'université (S.O.P.H.A.U.)'... »

« Sur proposition de M. Van Effenterre, le taux annuel de la cotisation est fixé à vingt francs »...

« M. Seston souligne les problèmes que vont poser : 1° la rentrée de 1966 où devra être organisé de façon nouvelle l'enseignement aux historiens des langues anciennes. Comment

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel de la trésorière : [françoise.desboscs@gmail.com](mailto:françoise.desboscs@gmail.com)

seront organisés les examens qui sanctionneront cet enseignement ? 2° La rentrée de 1967 où la réforme s'appliquera dans son ensemble »...

Le bureau remercie très chaleureusement nos collègues Jehan Desanges et Françoise Thélamon pour avoir bien voulu léguer leurs archives personnelles à la SOPHAU. Nous ferons sans aucun doute appel à la mémoire de certains d'entre vous pour combler d'éventuelles lacunes dans la chronologie de l'histoire de notre association.

#### **6/ La SOPHAU aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois :**

Bernadette Cabouret rappelle que La SOPHAU a participé aux 16<sup>ème</sup> *Rendez-vous de l'Histoire* dont le thème était « La guerre ». L'association a proposé, dans le cadre d'une carte blanche à la SOPHAU et à la REMA (*Revue des Études Militaires Anciennes*), une table-ronde portant sur : *La guerre dans l'Antiquité*, avec Christophe Batsch, Pascal Butterlin, Jean-Christophe Couvenhes, Patrice Faure, Sylvain Janniard et Yann Le Bohec (animateur).

Au salon du Livre d'histoire, un Stand de la SOPHAU a été tenu du vendredi 10 au dimanche 13 octobre (livres fournis par les PUR, Les Belles Lettres, Picard, A. Colin, Les éditions du Rocher, de Boccard).

Plusieurs membres de la SOPHAU ont également participé à des conférences ou débats transpériodes des RVH et fait valoir l'apport des sciences de l'Antiquité : lors de la journée d'études organisée par le CETHIS et S. Janniard sur « Les civils dans les récits de guerre de l'Antiquité à l'époque moderne » ; dans les tables-rondes : « Alimenter les villes en guerre. Une question stratégique de l'Antiquité à nos jours » ; « Les usages idéologiques des guerres antiques, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s. » ; « Faire la paix » ; « La bataille, histoire et historiographie » ; « L'argent fait-il la guerre ? » ; « Il faut manger pour vaincre » ; « Normes et pratiques du massacre de l'Antiquité à nos jours » ; « Dire la guerre, de l'Antiquité à nos jours »...

On rappellera l'importance de siéger au Conseil scientifique des RVH pour y défendre la place de l'histoire ancienne.

Les 17<sup>ème</sup> *Rendez-vous de l'Histoire* 2014 auront pour thème : « Les rebelles »

#### **7/ Les actions conjointes menées avec les autres sociétés savantes :**

Durant ces dernières semaines, la SOPHAU a entretenu des relations très étroites avec les trois autres associations d'historiens du supérieur (SHMESP, AHMUF et AHCESR). Nous nous sommes également rapprochés de l'Association des Professeurs de Langues Anciennes de l'Enseignement Supérieur (APLAES) ainsi que des associations européennes d'antiquisants : Mommsen Gesellschaft (MG), mais aussi la Consulta Universitaria per la Storia Greca e Romana (CUSGR) présidée par notre collègue Cinzia Bearzot ;

Voir **1/ Rapport moral du président**

#### **8/ Le point sur les concours : agrégation et CAPES :**

Face à la crise actuelle de l'agrégation d'histoire, Christophe Badel a accepté d'assumer la vice-présidence pour l'histoire ancienne et, pour ce faire, démissionné du bureau de l'association. Il explique que, dans ce contexte, un boycott des jurys de concours lui semble suicidaire et qu'une présence forte apparaît au contraire comme une condition essentielle pour défendre au mieux les intérêts de l'histoire ancienne. Actuellement, le jury d'oral a été reconstitué, mais le jury d'écrit a été laissé en suspens afin que les tensions retombent et les

esprits s'apaisent. Christophe Badel prend sa composition en mains et espère que les collègues hellénistes, conscients de la gravité des enjeux, répondront à son appel. Un tel choix n'est pas dissociable de la réforme du programme du CAPES, qui abandonne les questions transversales pour le choix de trois des quatre questions proposées par l'agrégation. Au moment de la tenue de notre AG, c'est l'histoire ancienne qui devait disparaître en 2015-2016, absence lourde de conséquences pour l'avenir. Dans les semaines qui viennent, Christophe Badel précise qu'il va travailler au sein des directoires des concours, de concert avec la SOPHAU, afin de faciliter le retour aux quatre questions, à tout le moins d'éviter la disparition de l'histoire ancienne au CAPES.

Christophe Badel, en présence de Pierre Cosme, membre du jury d'oral, indique que la future question d'histoire ancienne au programme de l'agrégation portera sur :

### **Le monde romain de 70 av. J.-C. à 73 ap. J.-C.**

Soucieux que la préparation des candidats puisse s'effectuer dans les meilleures conditions possibles dans les universités, ils indiquent que cette question se propose de couvrir l'histoire de l'Empire romain entre la fin de la République et le début du règne de Vespasien. 70 av. J.-C. correspond au consulat de Pompée et de Crassus, deux acteurs essentiels des guerres civiles, et surtout à la dernière censure républicaine qui entérine l'accès de tous les Italiens à la citoyenneté romaine. Le doublement des effectifs du corps civique révèle alors l'inadaptation des institutions d'une cité à la gestion d'un État territorial italien et d'un empire étendu à presque tout le monde méditerranéen. Il portait ainsi en germe l'instauration d'un pouvoir personnel, le Principat, au terme de guerres civiles qui marquèrent le dernier demi-siècle avant notre ère, mais aussi les années 68-70, entre la mort de Néron, dernier empereur Julio-Claudien, et la fondation d'une nouvelle dynastie par Vespasien qui exerça la censure en 73-74, terme de ce programme.

Le choix de l'expression « monde romain » plutôt que d'« Empire romain » dans l'intitulé doit aussi inciter à examiner les modalités de l'expansion de Rome, qui passait par la provincialisation, mais aussi par des relations nouées avec des royaumes clients.

Au total, cet intitulé met donc l'accent sur les transformations politiques.

La question se trouve ainsi en adéquation avec le programme de l'enseignement secondaire qui aborde « L'invention de la citoyenneté dans le monde antique » et notamment la citoyenneté romaine. Elle touche en effet à la fois à l'intégration des Italiens dans le corps civique, à l'évolution du contenu de la citoyenneté romaine sous un régime monarchique et à sa diffusion dans les provinces. Mais en plaçant la Méditerranée au cœur géographique du sujet, elle invite aussi à ne pas négliger non plus les échanges de toute nature (commerciaux, culturels et religieux) qui se développèrent entre ses rives, désormais dominées par Rome.

Cette question, par son intitulé, pourrait parfaitement être reprise telle quelle comme question au programme du CAPES d'Histoire et Géographie, ou bien réduite à une période chronologique plus courte (autour d'Auguste), ou bien « simplifiée » avec pour intitulé « l'Empire romain ».

### **9/ La Journée de Printemps de la SOPHAU sur la nouvelle question d'histoire romaine ;**

Cette journée sera organisée les 13, 14 et 15 juin 2014 à l'université François Rabelais de Tours. Que soient remerciées Sylvie Crogiez et Catherine Grandjean qui ont bien voulu assumer la préparation de cette rencontre dans un délai très court. La publication des actes sera assurée par la revue *Pallas*.

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel de la trésorière : [francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com)

**Il semble à ce jour assuré que la nouvelle question d'histoire romaine sera aussi au programme du CAPES d'Histoire et Géographie.**

**10 – Le point sur les réformes : les résultats de l'enquête SOPHAU sur les Master MEEF 1, les ESPÉ et l'articulation Concours/Master Recherches ;**

Un tableau est distribué aux membres présents à l'Assemblée générale, avec des données chiffrées. Sur 54 réponses attendues, 27 sont parvenues au secrétaire, soit exactement 50% ! Que tous les correspondants et plus largement tous ceux qui ont répondu soient ici chaleureusement remerciés. Au-delà de ce constat, les réponses n'étaient pas non plus très faciles à fournir, car nombre de collègues n'ont pas forcément une vision parfaitement claire de l'état des différents Masters préparés au sein de leur établissement, ceux-ci pouvant être pilotés par des collègues d'autres périodes ou bien par des collègues de l'ESPÉ. Il est significatif que les universités petites ou moyennes pour lesquels il y a un vrai enjeu de service aient répondu presque toutes à l'appel.

Les principaux enseignements sont :

- 1) Tous les établissements ont mis en place un master MEEF1, certains ayant en outre une spécialité PLC (Besançon, Lorient) ou PLP (Besançon). Plusieurs établissements ont fait le choix politique et/ou pragmatique de la mutualisation : Evry mutualisé avec Paris 10 ; mutualisation de Aix-Marseille, Montpellier et Nice ou de Paris 1, Paris 4 et Paris 7.
- 2) Les relations entre UFR et ESPÉ sont variables d'un établissement à l'autre : cela dépend vraisemblablement de multiples facteurs, dont l'histoire (rapports avec l'ex-IUFM), de la présence ou non d'un ESPÉ *in situ*, etc. Il est des Master MEEF 1 où les enseignants de l'UFR et ceux de l'ESPÉ interviennent à parité (Brest, Lyon 2, Lyon 3, Saint-Etienne, Tours, Angers...), d'autres où ce sont les UFR qui l'emportent, dans un rapport de l'ordre de 60%-80% (UFR) contre 40%-20% (ESPÉ) : Besançon, Evry, Metz, Montpellier, Paris 4, Valenciennes ; d'autres enfin où c'est l'inverse (40% UFR-60% ESPÉ à Lorient ; 30% UFR-70% ESPÉ à Caen, Nice, Nouméa). Il faudrait distinguer plus fermement les % entre la première et la deuxième année de Master MEEF : les ESPÉ ont une tendance naturelle à prendre plus de poids dans la préparation en MEEF 2 (cf. Nantes). À Angers, pour la nouvelle épreuve de « commentaire de documents » (épreuve n° 2), qui comprend une analyse critique des documents (10/20) et une exploitation pédagogique de ces documents adaptée à un niveau donné (10/20), l'organisation suivante a été établie avec l'ESPÉ : l'UFR assure la préparation à la 1<sup>ère</sup> partie de l'épreuve, l'ESPÉ s'occupe de la 2<sup>ème</sup> partie.
- 3) La participation des antiquisants à la préparation des cours de didactique et d'épistémologie reste encore assez marginale. Il convient sans doute de ne pas laisser les collègues de l'ESPÉ assumer seuls la préparation à l'épreuve n° 2 d'écrit et d'oral du CAPES-;
- 4) Dans les maquettes des Masters MEEF, la présence des collègues du secondaire s'explique par la nécessité de coordonner les stages, de durées assez variables (2 à 3 semaines) ; parfois, ces collègues interviennent plus directement dans la préparation des futurs certifiés, dès le MEEF1 : Evry (?), Lorient, Nice.
- 5) Comparaison des effectifs du Master MEEF, du Master recherche et des agrégatifs (lorsque l'établissement prépare spécifiquement à ce concours) : on constate nettement que partout, l'effectif du Master MEEF augmente alors que celui du Master Recherche a tendance à diminuer. Peut-être faudra-t-il attendre une ou deux années encore afin de voir si cette tendance se confirme. À ce jour, on peut néanmoins se demander si le Master MEEF n'a pas tendance à vider le Master Recherche, sauf là où des passerelles avec la préparation aux

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel de la trésorière : [françoise.desboscs@gmail.com](mailto:françoise.desboscs@gmail.com)

concours sont possibles. Un retour à l'équilibre entre les deux Masters ne suppose-t-il pas que les étudiants de L3 s'engagent dans un Master recherche avant de tenter le Master MEEF ? De son côté, l'effectif des agrégatifs reste stable (Besançon, Brest, Grenoble, Lille, Strasbourg, ENS Lyon) ou bien apparaît en hausse, voire en forte hausse (Caen, Lyon 2, Lyon 3, Montpellier, Paris 1, Paris 4, Paris 7, Nancy, Nantes, Tours) : après un Master Recherche, l'agrégation reste un concours attractif.

6) Quelques établissements favorisent un tuilage entre le Master recherche et la préparation à l'agrégation ou au CAPES (l'année suivante) : possibilité de passer les concours blancs (Besançon) ou de suivre les cours des questions qui resteront (Lorient, Le Mans, Lyon 3, Paris 4). Une pratique à développer ?

7) Quelques établissements ont mis en place des préparations au Master MEEF dès le niveau L3, sous forme d'option le plus souvent, afin de favoriser cette fois le tuilage entre les 2 niveaux : Brest, Lorient (pour PLC et PE), Metz (depuis le L2), Nancy (?), Nantes, Paris 7, Versailles Saint-Quentin (en discussion à Besançon et Evry). Cette tendance aurait-elle pour effet de diriger les meilleurs étudiants de L3 directement en Master MEEF sans qu'ils puissent passer par la case Master Recherche ?

### **11/ Renouveau partiel des membres du bureau.**

Quatre postes étaient à pourvoir. Étaient sortants : Christophe Badel (démissionnaire pour cause de vice-présidence de l'agrégation), Antonio Gonzales, Anna Heller, Franck Prêteux.

Se sont déclarés candidats : Antonio Gonzales, Catherine Grandjean, François Kirbihler et Maria Teresa Schettino.

Nombre de votants (présents ou représentés par procuration) : 56.

Suffrages exprimés : 56.

#### Résultats :

A. Gonzales : 54

C. Grandjean : 50

Fr. Kirbihler : 44

M. T. Schettino : 51

Ont été déclarés élus : A. Gonzales ; Grandjean ; Fr. Kirbihler et M. T. Schettino.

### **12/ Nouvelles adhésions**

Au nom du bureau, le secrétaire se félicite des adhésions ou de la volonté d'adhésion des collègues figurant sur les listes suivantes. Les adhésions pour les collègues titulaires de l'Université sont de plein droit. L'assemblée est amenée à voter pour les docteurs ou doctorants non-titulaires de l'Université : ceux-ci ont été parrainés par un ou deux membres de la SOPHAU.

#### Adhésions nouvelles sans vote :

- **Maria-Luisa Bonsangue**, Maître de conférences d'histoire romaine, Université de Picardie, Amiens

#### Candidatures nécessitant un vote de l'assemblée pour adhésion :

- **Marie Augier**, agrégée de Lettres classiques, titulaire d'un doctorat intitulé : « Le magistrat, la femme et le prêtre. Le contrôle des rituels féminins en Grèce ancienne », (dir. Anne Jacquemin, 2012) ; chargée de cours à l'univ. de Strasbourg, professeur en lycée.

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel de la trésorière : [francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com)

- **Anne-Rose Hosek**, agrégée d'Histoire, titulaire d'un doctorat intitulé : « Territoires et religions en contacts : la colonie romaine de Berytus, de sa fondation au III<sup>e</sup> siècle de notre ère » (dir. Nicole Belayche, EPHE, V<sup>e</sup> section, 2012) ; chargée de cours à l'univ. de Versailles-Saint-Quentin ; professeur d'histoire au Lycée de Fontainebleau.
- **Énora Le Quéré**, ENS-Paris, agrégée de Lettres Classiques, titulaire d'un doctorat intitulé : « Les Cyclades sous l'Empire romain (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) : formes et limites d'une renaissance économique et sociale », (dir. Francis Prost, soutenance en 2013) ; a été AM à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- **Sophie Marini**, titulaire d'un doctorat intitulé : « Grecs et Romains face aux populations libyennes. Des origines à la fin du paganisme (VII<sup>e</sup> s. av. J.-C. - IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) » (dir. François Lefèvre, Paris-Sorbonne, 2013) ; a été chargée de cours à l'université de Poitiers.
- **Anne-Caroline Rendu-Loisel**, titulaire d'un doctorat : « Bruit et émotion dans la littérature akkadienne » (dir. A. Cavigneaux, Univ. Genève, 2011) ; a été chargée d'enseignement.
- **Adrian Robu**, titulaire d'un doctorat : « La cité de Mégare et les établissements mégariens de Sicile, de la Propontide et du Pont-Euxin. Histoire et institutions », (dir. D. Knoepfler, Univ. Neuchâtel et A. Avram, Univ. du Maine, 2008) ; a été ATER au Collège de France.
- **Anne Tichit**, agrégée de Lettres Classiques, membre de l'École Française d'Athènes, titulaire d'un doctorat intitulé : « Des mains aux lèvres. La coupe à boire dans la Grèce de l'archaïsme récent : production, diffusion, consommation » (dir. Arthur Muller, Univ. Lille, 2012) ; ATER à l'université de Paris IV-Sorbonne.
  
- **Hugues Berthelot**, agrégé de Lettres Classiques, prépare un doctorat sur : « La place et le rôle de Cyrène dans le monde grec, de sa fondation à la conquête romaine » (dir. François Lefèvre, Univ. Paris-Sorbonne) ; AM à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV).
- **Fabrice Bouzid-Adler**, agrégé d'histoire, prépare un doctorat sur : « Les relations entre Grecs et Perses en Asie Mineure du VI<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. » (dir. Dominique Lenfant, Univ. Strasbourg) ; AM université Paris 7-Diderot.
- **Paul Ernst**, agrégé d'histoire, prépare un doctorat sur « Recherches sur les pratiques et les représentations culturelles des Italiens dans la Grèce égéenne (II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. – I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C.) », (dir. Brigitte Le Guen, Univ. Paris 8), ATER à l'Université de Paris 8.
- **Nicolas Genis**, agrégé de Lettres Classiques, prépare un doctorat sur « Mémoire et espace : archéologie de l'identité collective en Grèce antique » (dir. Michèle Brunet, Univ. Lyon 2) ; AM à Lyon 2.
- **Susana Marcos**, certifiée d'Histoire-Géographie, va soutenir un doctorat sur « Les Relations entre les cités de Lusitanie sous le Haut-Empire » (dir. Sabine Lefebvre, Univ. de Bourgogne) ; chargée de cours à l'Université de Bourgogne et professeur dans l'enseignement secondaire.
- **Maxime Petitjean**, agrégé d'Histoire, prépare un doctorat sur : « La physionomie du combat de cavalerie dans le monde romain classique et tardif » (dir. Giusto Traina, Univ. Paris-Sorbonne) ; AM à l'université de Paris-Sorbonne (Paris IV).
- **Aliénor Rufin-Solas**, agrégée d'Histoire, va soutenir une thèse sur : « S'entendre et combattre. Grecs et Thraces d'Homère à la disparition du royaume de Macédoine en 168 av. J.-C. », (dir. O. Picard, Univ. Paris-Sorbonne) ; ATER à l'université de Rouen.

La liste est mise au vote : Refus de vote : 0 ; Abstentions : 0 ; Contre : 0 ; Pour : à l'unanimité.

### **13/ Questions diverses.**

SOPHAU : INHA, Bibliothèque Gernet-Glotz, 2, rue Vivienne, 75002 Paris

Courriel du secrétaire : [jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.couvenhes@paris-sorbonne.fr)

Courriel de la trésorière : [françoise.desboscs@gmail.com](mailto:françoise.desboscs@gmail.com)

Lors d'une prochaine Assemblée générale, il conviendra de revenir sur le décret en préparation qui modifie le statut des enseignants chercheurs.

La séance est levée à 13 h 15.

Le nouveau bureau se réunit et procède à l'élection suivante, en l'absence de Catherine Grandjean : Antonio Gonzales est élu président (9 votants ; 1 abstention ; 8 suffrages exprimés, 8 voix) ; Pascal Butterlin est élu vice-président (9 votants ; 1 abstention ; 8 suffrages exprimés, 8 voix) ; Jean-Christophe Couvenhes est élu secrétaire (9 votants ; 1 abstention ; 8 suffrages exprimés, 8 voix) ; Françoise Des Boscs est élue trésorière (9 votants ; 9 suffrages exprimés, 9 voix) ;

Les autres membres du bureau, constitué de 10 personnes, sont : Bernadette Cabouret-Lauriou ; Catherine Grandjean ; François Kirbihler ; Edith Parmentier ; Maria Teresa Schettino et Laurianne Sève.

Jean-Christophe Couvenhes  
Secrétaire de la SOPHAU

Veillez noter l'adresse postale de notre nouvelle trésorière :

**Françoise des Boscs**  
**1, allée du Hédas, 64320 Bizanos**  
**[francoise.desboscs@gmail.com](mailto:francoise.desboscs@gmail.com)**

Les cotisations sont fixées à 30 Euros pour les titulaires et 20 Euros pour les non titulaires.

Vous pouvez verser 60 Euros (pour les titulaires) ou 40 Euros (pour les non titulaires) **afin de régulariser plusieurs années.**

JORF n°0099 du 27 avril 2013

**Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré**

ANNEXE I : ÉPREUVES DU CONCOURS EXTERNE

**Section histoire et géographie**

L'ensemble des épreuves du concours vise à évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

A. — Epreuves écrites d'admissibilité

1° Composition.

La composition porte sur l'une des questions mises au programme.

A la composition peut être ajoutée une question complémentaire sur l'exploitation de la thématique proposée dans le cadre des enseignements.

Lorsque la composition porte sur la géographie, elle peut comporter un exercice cartographique.

Durée : cinq heures, coefficient 1.

2° Commentaire de documents.

A partir d'une analyse critique des documents scientifiques se rapportant au programme, le candidat propose une exploitation adaptée à un niveau donné. Il expose et justifie ses choix, ses objectifs et ses méthodes. Une production graphique peut être demandée.

Durée : cinq heures, coefficient 1.

Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur la géographie. Lorsque la première épreuve d'admissibilité porte sur la géographie, la seconde épreuve d'admissibilité porte sur l'histoire.

B. — Epreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires.

1° Epreuve de mise en situation professionnelle.

L'épreuve porte sur une des deux parties (histoire ou géographie) du champ disciplinaire, tirée au sort.

Le candidat construit un projet de séance de cours comprise dans un projet de séquence d'enseignement, sur un sujet proposé par le jury, éventuellement accompagné de documents divers (scientifiques, didactiques, pédagogiques, extraits de manuels, travaux d'élèves). L'exposé du candidat est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel le candidat est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

Durée de la préparation : quatre heures ; durée de l'épreuve : une heure (exposé : trente minutes maximum ; entretien : trente minutes maximum) ; coefficient : 2.

2° Epreuve d'analyse de situation professionnelle.

L'épreuve porte sur la partie (histoire ou géographie) n'ayant pas fait l'objet de la première épreuve d'admission.

L'épreuve prend appui sur un dossier fourni par le jury. Le dossier est constitué de documents scientifiques, didactiques, pédagogiques, d'extraits de manuels, de productions d'élèves, et présente une situation d'enseignement en collège ou en lycée.

Le candidat en propose une analyse. Son exposé est suivi d'un entretien avec le jury, au cours duquel il est conduit à justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de la préparation : deux heures ; durée de l'épreuve : une heure (présentation du dossier : trente minutes ; entretien : trente minutes) ; coefficient 2.

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission est constitué par **trois** grandes questions d'histoire et trois grandes questions de géographie articulées aux programmes scolaires. Il est périodiquement révisé et publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

**En l'absence de renseignements précis et officiels sur les résultats des discussions qui ont eu lieu le samedi 14 décembre 2013 au sein des directoires du CAPES et de l'Agrégation, nous diffusons le communiqué suivant concernant la réunion des 4 associations de spécialistes qui a lieu le 7 décembre avec monsieur Vincent Duclert, Président du Jury du CAPES d'Histoire-Géographie. Ce communiqué a été transmis avant diffusion à M. V. Duclert. Nous allons demander un rendez-vous auprès de monsieur Santana à la DGRH afin d'explicitier à nouveau notre détermination pour obtenir un retour aux quatre périodes dans le cadre du concours du CAPES.**

**Compte rendu de la réunion du 7 décembre 2013  
entre les représentants des quatre associations d'historiens du Supérieur  
et M. Vincent Duclert, Président du Jury du CAPES d'Histoire-Géographie**

À leur demande, les quatre associations d'historiens de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SOPHAU, SHMESP, AHMUF et AHCESR), soutenues dans leur démarche par l'APHG, ont été reçues samedi 7 décembre à Paris par M. Vincent Duclert, Inspecteur général de l'Éducation nationale, président du jury du Capes d'histoire-géographie. La rencontre avait pour premier objet la question de l'absence de l'une des quatre périodes historiques au concours du CAPES, conséquence de l'arrêté du 19 avril publié au JORF du 27 avril 2013. La rénovation pédagogique du concours a été également le second point de cette rencontre. Notre demande portait sur le retour aux quatre périodes, et donc sur la réécriture d'une partie de l'arrêté qui, dans son dernier paragraphe, stipule que le CAPES d'histoire-géographie repose sur des questions de programme, trois questions en histoire et trois questions en géographie.

Pour nous, membres des associations historiques nationales et internationales, et membres des associations des enseignants d'Histoire du Supérieur et du Secondaire, l'éviction, même temporaire, d'une période historique, porte atteinte aux cadres scientifiques, méthodologiques et pédagogiques de l'apprentissage de la progression chronologique, des rapports entre synchronie et diachronie, de la capacité à discriminer les informations et à éviter les anachronismes. Ces différents aspects qui sont au cœur des apprentissages didactiques et pédagogiques ne peuvent être maîtrisés qu'en ayant une connaissance de la longue durée, des permanences et des mutations inhérentes à toute civilisation et à toute société.

Nous avons rappelé que l'arrêté du 19 avril 2013, publié le 27 de même mois, a été publié sans concertation préalable ; les représentants des historiens du Supérieur et du Secondaire n'ont pas été associés à une quelconque réflexion sur une évolution du périmètre du concours. Nous avons également redit notre attachement à la bivalence de l'histoire et de la géographie au concours et à l'unité entre les périodes de l'Histoire. Pour nous, historiens, le retour aux quatre périodes est un attendu essentiel.

M. Duclert a été nommé à la présidence du CAPES par l'arrêté du 30 août 2013. Il succède à M. Laurent Carroué. Après avoir rappelé la nécessité de faire réussir les candidats à un concours qui doit rester exigeant autant qu'accessible grâce à la préparation de qualité assurée par les ESPE, il a apporté des précisions quant à la question de la présence des quatre périodes et à celles ayant trait à la philosophie comme à la définition concrètes des épreuves

d'écrit et d'oral. Elles feront l'objet d'une note de commentaire du directoire du jury diffusé très prochainement à l'ensemble des candidats et des préparateurs.

Le président du jury a tenu à dire qu'à titre personnel, il était favorable aux quatre questions de programme (et non trois comme défini dans l'arrêté du 19 avril 2013). Il a également précisé que « l'histoire est en situation de déséquilibre puisqu'une de ses quatre périodes n'est pas représentée dans les trois questions de programme. En passant à quatre questions en histoire, on renforce la formation vraiment bivalente histoire/géographie, qui est un élément très important de la formation des nouveaux professeurs d'histoire, de géographie et d'éducation civique. En passant à quatre questions en histoire, on facilite la préparation du concours en histoire en donnant aux candidats une vision claire et non amputée de la discipline. Ils seront plus à même de donner le goût de la discipline à leurs futurs élèves ».

Nous souscrivons totalement à cette vision du métier d'enseignant d'Histoire-Géographie, à sa spécificité française, principe de subsidiarité, qui contribue à la qualité de notre formation en Histoire-Géographie et aux liens qui doivent rester indéfectibles entre enseignement supérieur et enseignement secondaire, notamment grâce à la préservation d'une même discipline historique qui serait enseignée selon une même structure temporelle de l'enseignement primaire à l'université. La même chose vaut pour la géographie et ses principes.

Nous nous félicitons de la convergence de vues entre le Président du Jury du CAPES et la communauté des historiens.

Nous fondons un grand espoir dans le retour aux quatre périodes pour le concours du CAPES, car si le passage de trois à quatre questions n'est pas du pouvoir du Président du Jury du CAPES, nous avons eu jusqu'à présent une écoute attentive de la part de la DGRH du Ministère. Le président du jury tient à préciser pour finir sur ce point que le travail qui est mené avec les directoires des trois autres agrégations sur les futures questions de programme pour les sessions de 2015 -qui seront rendues publiques prochainement- n'a négligé, pour le Capes, aucune période, et que toutes seront bien présentes aux prochaines sessions 2015 et 2016 à la faveur des changements – pour certaines questions d'une année sur l'autre. De notre côté, nous pensons préférable que les questions puissent, par paires, rester 2 ans au programme des deux concours, selon la rotation en vigueur à l'agrégation, afin de permettre aux candidats des deux concours de préparer l'un ou l'autre des deux concours et éviter aux Candidats du Capes qui auraient échoué une année d'avoir à nouveau un programme alourdi la deuxième année, contrairement à ce qui était en vigueur avec des questions renouvelées tous les deux ans. À une question relative au format des questions, M. Duclert a précisé que les intitulés seraient communs à tous les concours. Pour le CAPES, on pourrait envisager d'y associer un thème plus large selon le choix du directoire du concours.

M. Duclert tient à préciser que les jurys du CAPES associent des universitaires (maîtres de conférences et professeurs des universités ainsi que des professeurs agrégés affectés dans le supérieur), des professeurs certifiés et agrégés affectés en lycée et collège, des professeurs de classe préparatoires, enfin des inspecteurs territoriaux IA-IPPR. Le directoire du concours accorde beaucoup d'importance à cette représentativité partagée, autour d'une philosophie de travail commune, – qu'il n'y a de pédagogie possible que sur la base d'une maîtrise disciplinaire, d'une formation élevée aux savoirs scientifiques en d'autres termes, lesquels profitent en retour de cet investissement pédagogique qui permet une formation approfondie des nouveaux professeurs. Il est nécessaire d'aider les futurs collègues à acquérir cette intelligence de la transmission par l'adaptation des savoirs scientifiques. Nous adhérons

à l'objectif de la rénovation pédagogique du concours à travers les nouvelles épreuves, telles que les a rappelées Vincent Duclert en les commentant. Le volet pédagogique des épreuves et leur volet scientifique sont étroitement liés, ne s'opposent pas et au contraire se nourrissent l'un de l'autre. Les universitaires souhaitent contribuer pleinement à cette rénovation pédagogique. Nous confirmons notre attachement à une présence significative d'universitaires dans les jurys du CAPES, mais soulignons également que notre communauté se sent en porte-à-faux parfois.

Tout ce qui contribuera à l'apaisement sera favorable à notre action auprès des collègues pour les inviter à participer auxdits jurys. M. Duclert tient également à préciser qu'il souhaite, avec le Directoire du Jury du CAPES, assurer d'excellentes conditions de travail au jury tant pour la phase de l'écrit (les réunions sont maintenant organisées dans un lycée parisien très accueillant du 5<sup>e</sup> arrondissement) que pour la phase de l'oral qui se déroule toujours à Châlons-en-Champagne et lors de laquelle il devrait être possible, à moyen terme, d'utiliser le numérique dans les épreuves (préparation et réalisation). Le directoire est très soucieux de l'accueil des jurys comme des candidats. « Il est nécessaire que ce temps de concours soit le plus réussi possible pour tous, pour le rayonnement et la réputation du CAPES d'histoire-géographie et son rôle dans la refondation de l'école » conclut Vincent Duclert.

Antonio Gonzales (SOPHAU),  
Alexis Grémois (SHMESP),  
Nicolas Le Roux (AHMUF),  
Michel Leymarie (AHCESR)

## **SOPHAU : BILAN FINANCIER DE L'ANNEE 2013**

### **SOMMES DISPONIBLES AU 8/12/2012**

CCP : 7171, 90

Livret A : 7969, 51

**Total** : 15141, 41

### **RECETTES : 6611 euro**

Subventions de Lyon : 1000

Cotisations AG : 2500

Versement 10 mars : 2021

Versement 10 avril : 250

Versement 9 juin : 790

Versement 18 novembre : 50

### **DEPENSES : 7780, 12 euro**

Pot de l'AG du 8 décembre 2012 : 700, 53

Frais de l'expert étranger : 200

Frais annuaire : 1787, 42 (impression) + 191, 36 (portage)

Repas du bureau : 355

Déplacements des membres du bureau : 327, 40

Subvention livre P. Faure : 1500

Pot du 25 mai : 1234, 28

Déplacements pour la MG : 416, 80

Participation au RVH (Blois) 2012 : 201

Participation au RVH (Blois) 2013: 369, 60

Déplacements à RVH 2013 : 216, 63

Divers (courrier, fleurs pour les obsèques...) : 280, 10.c

Solde : - 1169, 12

### **SOMMES DISPONIBLES AU 30/11/2013**

CCP : 6002, 78

Livret A : 8148

**Total** : 14 150, 78 euros

nom	prenom	Identifiant/login
ACOLAT	Delphine	DACOLAT
ALLELY	Annie	AALLELY
ANDREAU	Jean	JANDREAU
APICELLA	Catherine	CAPICELL
ARMANI	Sabine	SARMANI
ARNAUD	Pascal	PARNAUD
ASSENAT	Martine	MASSENAT
AUBERGER	Janick	JAUBERGE
AUBRIET	Damien	DAUBRIET
AVRAM	Alexandru	AAVRAM
AZOULAY	Vincent	VAZOULAY
BADEL	Christophe	CBADEL
BALANDIER	Claire	CBALANDI
BARAT	Claire	CBARAT
BARDET	Serge	SBARDET
BARRANDON	Nathalie	NBARRAND
BASLEZ	Marie-Françoise	MBASLEZ
BAUDRY	Robinson	RBAUDRY
BAURAIN-REBILLARD	Laurence	LBAURAIN
BEAUJARD	Brigitte	BBEAUJAR
BECKER-PIRIOU	Audrey	ABECKER
BEDON	Robert	RBEDON
BELAYCHE	Nicole	NBELAYCH
BENCHIMOL	Emmanuelle	EBENCHIM
BENOIST	Stephane	SBENOIST
BERARD	François	FBERARD
BERENGER	Agnès	ABERENGE
BERNADET	Laetitia	LBERNADE
BERRENDONNER	Clara	CBERREND
BERTHELET	Yann	YBERTHEL
BERTOLINO	Roberto	RBERTOLI
BERTRAND	Jean-Marie	JBERTRAN
BERTRAND	Audrey	ABERTRAN
BERTRAND	Estelle	EBERTRAN
BERTRANDY	François	FBERTRAN
BIARNE	Jacques	JBIARNE
BLAUDEAU	Philippe	PBLAUDEA
BLONCE	Caroline	CBLONCE
BODIOU	Lydie	LBODIOU
BOEHRINGER	Sandra	SBOEHRIN
BOELDIEU-TREVET	Jeannine	JBOELDIE
BONNET	Corinne	CBONNET
BOUCHET	Christian	CBOUCHET
BOURDIN	Stéphane	SBOURDIN
BRELAZ	Cédric	CBRELAZ
BRIAND-PONSART	Claude	CBRIAND
BRIANT	Pierre	PBRIANT
BRIQUEL CHATONNET	Françoise	FBRIQUEL
BRU	Hadrien	HBRU
BRUIT ZAIMAN	Louise	LBRUITZA
BRULE	Pierre	PBRULE

BRUN	Patrice	PBRUN
BUDISCHOVSKY	Marie-Christine	MBUDISCH
BUR	Clément	CBUR
BUSTANY-LECA	Catherine	CBUSTANY
BUTTERLIN	Pascal	PBUTTERL
CABOURET-LAURIOUX	Bernadette	BCABOURE
CADIOU	François	FCADIOU
CALLEGARIN	Laurent	LCALLEGA
CANAS	Miguel	MCANAS
CAPDETREY	Laurent	LCAPDETR
CARABIA	Jacqueline	JCARABIA
CARLIER	Pierre	PCARLIER
CARREZ-MARATRAY	Jean-Yves	JCARRE1
CARREZ-MARATRAY	Jean-Yves	JCARRE2
CASIER	Philippe	PCASIER
CASTIGLIONI	Maria Paola	MCASTIGL
CAZANOVE	Olivier de	OCAZANOV
CHANDEZON	Christophe	CCHANDEZ
CHANKOWSKI	Véronique	VCHANKOW
CHANKOWSKI	Andrzej	ACHANKOW
CHARLES-LAFORGE	Marie-Odile	MCHARLES
CHARPIN	Dominique	DCHARPIN
CHAUSSON	François	FCHAUSO
CHAUVOT	Alain	ACHAUVOT
CHILLET	Clément	CCHILLET
CHRISTIEN	Jacqueline	JCHRISTI
COGITORE	Isabelle	ICOGITOR
COLLAS	Emmanuelle	ECOLLAS
COLLIN BOUFFIER	Sophie	SCOLLINB
COLTELLONI-TRANNOY	Michèle	MCOLTELL
COMPATANGELO-SOUSSIGNA	Rita	RCOMPATA
CORBIER	Mireille	MCORBIER
CORVISIER	Jean-Nicolas	JCORVISI
COSME	Pierre	PCOSME
COSTANZI	Michela	MCOSTANZ
COUDRY	Marianne	MCOUDRY
COUHADA-BEYNEIX	Cynthia	CCOUHADE
COURRIER	Cyril	CCOURRIE
COUVENHES	Jean-Christophe	JCOUVENH
CROGIEZ-PETREQUIN	Sylvie	SCROGIEZ
DAGUET-GAGEY	Anne	ADAGUET
DALAISSON	Julie	JDALAISSO
DANA	Madalina	MDANA
DANA	Dan	DDANA
DAUSSE	Marie-Pierre	MDAUSSE
DAVID	Jean-Michel	JDAVID
DEBATTY	Bertrand	BDEBATTY
DEBIDOUR	Michel	MDEBIDOU
DEBIE	Muriel	MDEBIE
DE CHAISEMARTIN	Nathalie	NDECHAIS
DE JONQUIERES	Céline	CDEJONQU
DELAPLACE	Christine	CDELAPLA

DELAUVAUD-ROUX	Marie-Hélène	MDELAUVAU
DELRIEUX	Fabrice	FDELRIEU
DEMAROLLE	Jeanne	JDEMAROL
DEMOUGIN	Ségolène	SDEMOUGI
DENIAUX	Elisabeth	EDENIAUX
DE OLIVEIRA GOMES	Claudia	CDEOLIVE
DESANGES	Jehan	JDESANGE
DES BOSCS	Françoise	FDESBOSEC
DESCAT	Raymond	RDESCAT
DESHOURS	Nadine	NDESHOUR
DESMULLIEZ	Janine	JDESMULL
DE SOUZA	Manuel	MDESOUZA
DESREUMAUX	Alain	ADESREUM
DESTEPHEN	Sylvain	SDESTEPH
DONDIN-PAYRE	Monique	MDONDIN
DREW-BEAR	Marie	MDREW
DREW-BEAR	Thomas	TDREW
DUCHENE	Hervé	HDUCHENE
DUMONT	Jean Christian	JDUMONT
DUYRAT	Frédérique	FDUYRAT
ECK	Bernard	BECK
ELAYI	Josette	JELAYI
ELLINGER	Pierre	PELLINGE
ESTIENNE	Sylvia	SESTIENN
ETIENNE	Roland	RETIENNE
FAUCHON	Claire	CFAUCHON
FAURE	Patrice	PFAURE
FERDIÈRE	Alain	AFERDIER
FERNOUX	Henri	HFERNOUX
FERRIÈS	Marie-Claire	MFERRIES
FORGEAU	Annie	AFORGEAU
FREU	Christel	CFREU
FRÖHLICH	Pierre	PFROHLIC
GAILLARD-SEUX	Patricia	PGAILLAR
GALINIER	Martin	MGALINIE
GANGLOFF	Anne	AGANGLOF
GATIER	Pierre-Louis	PGATIER
GEROUDET	Noëlle	NGEROUDE
GHERCHANOC	Florence	FGHERCHA
GOFFAUX	Bertrand	BGOFFAUX
GONZALES	Antonio	AGONZALE
GONZALEZ VILLAESCUSA	Ricardo	RGONZALE
GOUNELLE	Rémi	RGOUNELL
GRAND-CLEMENT	Adeline	AGRAND
GRANDJEAN	Catherine	CGRANDJE
GRAS	Michel	MGRAS
GRASLIN	Laetitia	LGRASLIN
GUEDON	Stéphanie	SGUEDON
GUERBER	Eric	EGUERBER
GUICHARD	Laurent	LGUICHAR
GUILHEMBET	Jean-Pierre	JGUILHEM
GUIMIER-SORBETS	Anne-Marie	AGUIMIER

GUTSFELD	Andreas	AGUTSFEL
GUYON	Jean	JGUYON
HAACK	Marie-Laurence	MHAACK
HAMDOUNE	Christine	CHAMDOUN
HASENOHR	Claire	CHASENOH
HAZIZA	Typhaine	THAZIZA
HELLER	Anna	AHELLER
HOET-VAN CAUWENBERGHE	Christine	CHOET
HOFFMANN	Geneviève	GHOFFMAN
HOSTEIN	Antony	AHOSTEIN
HUET	Valérie	VHUET
HUGONIOT	Christophe	CHUGONIO
HUMM	Michel	MHUMM
HURLET	Frédéric	FHURLET
INGLEBERT	Hervé	HINGLEBE
JACQUEMIN	Anne	AJACQUEM
JAILLETTE	Pierre	PJAILLET
JOANNES	Francis	FJOANNES
JOST	Madeleine	MJOST
KARILA-COHEN	Karine	KKARILA
KIRBIHLER	François	FKIRBIHL
KLEIN	Bernard	BKLEIN
KOCH PIETTRE	Renée	RKOCHPIE
KYRIAKIDIS	Nicolas	NKYRIAKI
LABARRE	Guy	GLABARRE
LACAM	Jean-Claude	JLACAM
LAFON	Xavier	XLAFON
LAFOND	Yves	YLAFOND
LAIGNOUX	Raphaëlle	RLAIGNOU
LAMBOLEY	Jean-Luc	JLAMBOLE
LAMOINE	Laurent	LLAMOINE
LANÇON	Bertrand	BLANCON
LANFRANCHI	Thibaud	TLANFRAN
LE BOHEC	Yann	YLEBOHEC
LEBRETON	Stéphane	SLEBRETO
LECOCQ	Françoise	FLECOCQ
LE DINAHET	Marie-Thérèse	MLEDINAH
LEFEBVRE	Sabine	SLEFEBVR
LEGRAS	Bernard	BLEGRAS
LE GUEN	Brigitte	BLEGUEN
LENFANT	Dominique	DLENFANT
LEPELLEY	Claude	CLEPELLE
LERICHE	Pierre	PLERICHE
LEROUGE-COHEN	Charlotte	CLEROUGE
LE ROUX	Patrick	PLEROUX
LEVEAU	Philippe	PLEVEAU
LEVY	Edmond	ELEVY
L'HUILLIER	Marie-Claude	MLHUILLI
LION	Brigitte	BLION
LORIOT	Xavier	XLORIOT
LYASSE	Emmanuel	ELYASSE
MACKOWIAK	Karin	KMACKOWI

MAFFRE	Frédéric	FMAFFRE
MARCELLES	Marie-Christine	MMARCELL
MARMOURI	Khaled	KMARMOUR
MARTIN	Jean-Pierre	JMARTIN
MARTIN	Annick	AMARTIN
MASETTI-ROUAULT	Maria Grazia	MMASETTI
MASSA-PAIRAULT	Françoise-Hélène	FMASSA
MATHIEU	Nicolas	NMATHIEU
MEHL	Véronique	VMEHL
MENARD	Hélène	HMENARD
MERCURI	Laurence	LMERCURI
MICHEL	Vincent	VMICHEL
MICHEL	Anne-Claire	AMICHEL
MIROUX	Georges	GMIROUX
MOATTI	Claudia	CMOATTI
MODERAN	Yves	YMODERAN
MOITRIEUX	Gérard	GMOITRIE
MOLIN	Michel	MMOLIN
MONBRUN	Philippe	PMONBRUN
MONERIE	Julien	JMONERIE
MONFRIN	Françoise	FMONFRIN
MONTEIL	Martial	MMONTEIL
MONTEL	Sophie	SMONTEL
MORABITO	Stéphane	SMORABIT
MORVILLEZ	Eric	EMORVILL
MULLER	Christel	CMULLER
NANTET	Emmanuel	ENANTET
NAPOLI	Joëlle	JNAPOLI
PARMENTIER	Edith	EPARMENT
PASSET	Laure	LPASSET
PAYEN	Pascal	PPAYEN
PEIGNARD-GIROS	Annette	APEIGNAR
PERE-NOGUES	Sandra	SPERE
PERGOLA	Philippe	PPERGOLA
PERRIN	Yves	YPERRIN
PERRIN	Michel-Yves	MPERRIN
PERRIN-SAMINADAYAR	Eric	EPERRIN
PETIT	Thierry	TPETIT
PEYRAS	Jean	JPEYRAS
PICARD	Olivier	OPICARD
PICHON	Blaise	BPICHON
PIEL	Thierry	TPIEL
PIERROT	Antoine	APIERROT
PIMOUGUET-PEDARROS	Isabelle	IPIMOUGU
PITTIA	Sylvie	SPITTIA
PLANA-MALLART	Rosa	RPLANA
PODVIN	Jean-Louis	JPODVIN
POLIGNAC (de)	François	FPOLIGNA
POLLINI	Airton	APOLLINI
POMADERE	Maia	MPOMADER
POTTIER	Bruno	BPOTTIER
PRÊTEUX	Franck	FPRETEUX

PREVOT	Françoise	FPREVOT
PROST	Francis	FPROST
PROVOST	Michel	MPROVOST
PUECH	Vincent	VPUECH
QUANTIN	François	FQUANTIN
QUEYREL	Anne	AQUEYREL
RATINAUD-LACHKAR	Isabelle	IRATINAU
RECHIN	François	FRECHIN
REGERAT	Philippe	PREGERAT
REMY	Bernard	BREMY
REY	Sarah	SREY
RICHER	Nicolas	NRICHER
RIZAKIS	Athanasios	ARIZAKIS
RODRIGUEZ	Phlippe	PRODRIGU
ROMAN	Yves	YROMAN
ROMAN	Danièle	DROMAN
ROUAULT	Olivier	OROUAULT
ROUILLARD	Pierre	PROUILLA
ROUSSET	DENIS	DROUSSET
ROUVERET	Agnès	AROUVERE
RUZE	Françoise	FRUZE
SALAMITO	Jean-Marie	JSALAMIT
SALIOU	Catherine	CSALIOU
SAMAMA	Evelyne Claire	ESAMAMA
SARTRE	Maurice	MSARTRE
SARTRE-FAURIAT	Annie	ASARTRE
SAVALLI-LESTRADE	Ivana	ISAVALLI
SCHEID	John	JSCHEID
SCHEID-TISSINIER	Evelyne	ESCHEID
SCHETTINO	Maria Teresa	MSCHETTI
SCHMITT PANTEL	Pauline	PSCHMITT
SCHNAPP-GOURBEILLON	Annie	ASCHNAPP
SCHWENTZEL	Christian-Georges	CSCHWENT
SEBAÏ	Meriem	MSEBAI
SEBILLOTTE CUCHET	Violaine	VSEBILLO
SERANDOUR	Arnaud	ASERANDO
SEVE	Michel	MSEVE
SÈVE	Laurianne	LSEVE
SINEUX	Pierre	PSINEUX
SOLER	Emmanuel	ESOLER
SOTINEL	Claire	CSOTINEL
STEIN	Christian	CSTEIN
SUSPÈNE	Arnaud	ASUSPENE
TALLET	Gaëlle	GTALLET
TARPIN	Michel	MTARPIN
THELAMON	Françoise	FTHELAMO
THIERS	Christophe	CTHIERS
TOURRAIX	Alexandre	ATOURRAI
TRAINA	Giusto	GTRAINA
TRAN	Nicolas	NTRAN
TRANOY	Laurence	LTRANOY
TRANOY	Alain	ATRANOY

TREMENT	Frédéric	FTREMENT
VAN ANDRINGA	William	WVANANDR
VAN COMPERNOLLE	Thierry	TVANCOMP
VEISSE	Anne-Emmanuelle	AVEISSE
VENDRIES	Christophe	CVENDRIE
VERGER	Stéphane	SVERGER
VIGOURT	Annie	AVIGOURT
VILLANUEVA PUIG	Marie-Christine	MVILLANU
VILLARD	Pierre	PVILLARD
VILLENEUVE	François	FVILLENE
VINCENT	Alexandre	AVINCENT
VIRLOUVET	Catherine	CVIRLOUV
VOISIN	Jean-Louis	JVOISIN
WIRBELAUER	Eckhard	EWIRBELA
WOLFF	Catherine	CWOLFF
YON	Jean-Baptiste	JYON